

Le diabète de grossesse induit des retards de langage chez l'enfant

PAULINE GRAVEL

Le diabète de grossesse doublerait le risque que l'enfant à naître souffre de retards de langage. Et ces troubles du langage perdureraient au moins jusqu'à l'âge de sept ans, ont observé des chercheurs québécois qui publient leurs résultats étonnants dans le dernier numéro de la revue *Pediatrics*.

Les chercheurs de l'étude, qui était dirigée par la professeure Ginette Dionne de l'École de psychologie de l'Université Laval, ont comparé le «langage expressif» de 221 enfants dont la mère avait souffert de diabète gestationnel à celui de 2612 enfants nés de mères ayant vécu une grossesse sans complication. Il est apparu que les enfants dont la mère avait reçu un diagnostic de diabète durant sa grossesse étaient deux fois plus nombreux à présenter des anomalies du développement du langage que les enfants du groupe témoin.

Les difficultés langagières observées chez ces gamins concernaient spécifiquement la façon dont ils s'exprimaient verbalement, explique Ginette Dionne. «Chez les tout-petits, cela se présentait par un retard dans l'apparition du langage. Les bambins d'un an et demi ne prononçaient aucun mot, alors que généralement les premiers mots apparaissent vers l'âge de 12 ou 13 mois.» Plus tard, l'apparition des premières combinaisons de mots et des premières phrases était également retardée. À cinq ans, les enfants avaient un vocabulaire moins élaboré que la normale pour décrire leur environnement. Et lorsqu'ils atteignaient l'âge de sept ans, leur capacité à relater des faits, à raconter une histoire et à exprimer leurs besoins était moindre que celle des autres en-



ARCHIVES REUTERS

fants. Par contre, leurs compétences en lecture, en mathématiques et en toute autre matière n'étaient absolument pas atteintes, voire déficientes.

«Nous avons été étonnés de voir que ces différences langagières perdurent entre les enfants qui ont été soumis au diabète gestationnel et ceux qui ne l'ont pas été», affirme Ginette Dionne, qui continue de suivre les enfants ayant participé à l'étude, dont les résultats qui viennent d'être publiés portent sur les sept premières années de vie. Dans leur étude, les chercheurs ont réussi à clairement démontrer que les problèmes de langage chez l'enfant étaient bel et bien associés au diabète de grossesse et non à divers autres facteurs, comme la consommation d'alcool, le tabagisme et le statut socioéconomique de la famille.

Les chercheurs ont par ailleurs observé que les enfants dont la mère était plus scolarisée rattrapaient graduellement leur retard. «Sans porter de jugement de valeur, nous pensons que ces parents ont une façon d'interagir avec leurs enfants qui est probablement plus stimulante pour le développement du langage», souligne la chercheuse.

Selon la D^{re} Évelyne Rey, chef de la médecine obstétricale et gynécologique à l'hôpital Sainte-Justine, ces observations sont tout à fait «nouvelles». La seule complication découlant d'un diabète gestationnel qui était connue à ce jour était «la naissance d'un bébé obèse qui risque de garder cette tendance et de devenir diabétique plus tard dans sa vie».

Le diabète de grossesse apparaît surtout chez les femmes présentant une histoire familiale de diabète, un surplus de poids ou un

âge avancé (plus de 35 ans). Il peut être contrôlé dans 70 % des cas par une diète sans sucre assez stricte, précise la D^{re} Rey. Dans 30 % des cas, on doit avoir recours à de l'insuline ou à des médicaments.

Ginette Dionne croit que le diabète gestationnel affecte vraisemblablement le développement du cerveau, particulièrement vers la fin de la grossesse, qui est le moment où il devient plus difficile de contrôler le taux de glucose chez la femme enceinte. Mais elle souligne que les résultats de son étude ont montré que des prédispositions génétiques rendaient probablement certains enfants plus vulnérables aux dérèglements sanguins survenant lors du diabète gestationnel de leur mère et en protégeaient d'autres.

Le Devoir